



# PRÉFET DU JURA

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

(2 pages)

Lons-le-Saunier, le 8 avril 2022

### **Plan de Résilience : Renforcer la cyber-sécurité des administrations, des entreprises et des infrastructures**

Le conflit Russie-Ukraine augmente les risques de cyber-attaques sur notre territoire. Les cyber-attaques sont utilisées au quotidien pour porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation, pour ralentir, voire paralyser, des activités critiques avec des impacts importants sur nos concitoyens ou encore pour capter des informations stratégiques et industrielles.

Dans le cadre du plan de résilience, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a publié des ressources à destination des administrations et des entreprises. Ces documents déclinent les bonnes pratiques de cyber-sécurité, jusqu'à la publication d'éléments techniques pour rechercher des traces de cyber-attaques.

Il est important de rappeler les principales recommandations de l'ANSSI pour se prémunir des cyberattaques :

- Utiliser des mots de passe robustes ;
- Préserver votre identité numérique ;
- Protéger votre messagerie ;
- Mettre à jour vos équipements ;
- Éviter la connexion aux réseaux non sécurisés ;
- Sauvegarder régulièrement vos données.

Des guides des bonnes pratiques a été mis en ligne sur le site internet de l'ANSSI :  
[https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2022/02/20220311\\_cyberattaque-comment-reagir.pdf](https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2022/02/20220311_cyberattaque-comment-reagir.pdf)  
<https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2014/10/anssi-catalogue-guides-notes-techniques.pdf>

**Pour les professionnels jurassiens impactés par le conflit Russie-Ukraine, toutes les demandes relatives à la cyber-sécurité doivent être adressées à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura. Le référent CCI du Jura est joignable au 03 84 86 42 10 ou à [bgallet@jura.cci.fr](mailto:bgallet@jura.cci.fr)**

Retrouvez vos interlocuteurs et les dispositifs de soutien qui peuvent s'appliquer spécifiquement à votre situation en vous rendant sur :

<https://www.jura.cci.fr/article/entreprises-vous-etes-impactees-par-le-conflit-russie-ukraine>

**Direction  
des services  
du cabinet**  
Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

**Pour les particuliers**, l'État met en place un dispositif pour venir en aide aux usagers victimes des escroqueries liées à l'Internet sur le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138> .

Vous pouvez également désormais déposer plainte en ligne sur :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>



**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42

Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)

Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX